

ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA-PETITE-PATRIE

CERTIFIÉE OR 2021-2026

Population: **144 164** Superficie: **16 km²** Organisations certifiées VÉLOSYMPATHIQUE: **6**

Part modale du vélo: 14 %

ÉLÉMENTS CLÉS D'UNE COLLECTIVITÉ CERTIFIÉE VÉLOSYMPATHIQUE

4	
	Ø⁄0

ENVIRONNEMENT

Politique d'aménagement axé sur les cyclistes	oui
Stationnements pour vélos - quantité et accessibilité	acceptable
Ratio du réseau cyclable par rapport au réseau routier	42,74 %



ÉDUCATION

Education pour les jeunes	aucune ou peu d'initiatives
Éducation pour le grand public	plusieurs initiatives



ENCOURAGEMENT

Participation au Mois du vélo	aucune ou peu d'initiatives
Promotion du vélo et événements cyclistes	plusieurs initiatives
Système de vélo-partage	oui



ENCADREMENT

Implication du service de police dans la promotion d'une pratique sécuritaire

aucune ou peu d'initiatives



EVALUATION ET PLANIFICATION

Membre du personnel municipal qui se consacre aux questions relatives au vélo	1/24 027 résidents
Comité consultatif vélo	oui
Plan ou politique de développement de la pratique du vélo utilitaire	oui
Financement réservé pour les initiatives vélo	oui

BONS COUPS DE LA COLLECTIVITÉ

- Compte un réseau cyclable structurant de 100 km favorisant les déplacements à vélo et correspondant à près de 42 % du réseau routier.
- Comporte un réseau routier composé à forte majorité de rues à 30 km/h et doté de diverses mesures d'apaisement de la circulation.
- Collabore avec différentes organisations engagées en mobilité afin de mettre en place des initiatives favorisant de la pratique du vélo comme un parc d'éducation cycliste temporaire ou encore le prêt de remorque pour vélo et de vélos électriques.
- Se dote d'un plan de développement du vélo propre à l'Arrondissement, la Vision vélo, qui dispose d'un financement annuel spécifique.
- Consacre des ressources humaines importantes pour le développement de sa culture vélo et mobilise un comité consultatif regroupant à la fois des membres de la communauté et des acteurs municipaux concernés par le vélo.